

La dette du Québec

- Le Québec est l'un des endroits les plus endettés en Occident, voire dans le monde entier.

Réponse : C'est ce que le gouvernement veut nous laisser croire pour nous convaincre de nous « serrer la ceinture ». Mais c'est faux, pour trois raisons.

D'abord, afin de gonfler le chiffre de la dette et de le rendre plus effrayant, le gouvernement présente la dette brute du gouvernement et non sa dette nette, c'est-à-dire qu'il présente seulement le montant de la dette, sans le mettre en relation avec la capacité du Québec de la payer. Pour donner un exemple, la Norvège avait une dette brute à 56 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2008, mais elle avait aussi accumulé une cagnotte de plusieurs centaines de milliards, ce qui fait qu'en réalité, la dette nette de la Norvège est à moins 125% de son PIB.

Ensuite, pour laisser croire que notre dette est pire qu'ailleurs, le ministre des Finances compare la dette du Québec en 2009 à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) de 2008. Or, la moyenne de l'endettement des pays membres a radicalement augmenté de onze points de pourcentage entre 2008 et 2009, en bonne partie en raison de la crise économique.

Enfin, le gouvernement ajoute à la dette du Québec une portion de la dette du gouvernement du Canada, proportionnellement au poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien. Seulement, rien ne justifie ce choix puisque, d'une part, le Québec n'a aucun pouvoir et aucune responsabilité dans les décisions du gouvernement fédéral qui mènent à l'accumulation de sa dette (par exemple ses nombreuses et coûteuses opérations militaires), ni aucune responsabilité de payeur de dernière instance de cette dette.

« Au total donc, [si on utilise des chiffres honnêtes,] les engagements nets des administrations publiques du Québec s'élèvent à 97 milliards, ou 32 % du PIB, nettement sous la moyenne de l'OCDE qui est de 51 % en 2009. »ⁱ

- La dette va engendrer un conflit des générations. On s'endette aujourd'hui pour profiter de nos services publics, mais ce sont les générations futures qui devront payer la facture.

Réponse : Les sommes investies dans la réduction de la dette seraient mieux utilisées si elles étaient consacrées à l'amélioration des services publics. Le pire legs à transmettre aux prochaines générations serait des services publics dilapidés et des infrastructures désuètes. Au contraire, le meilleur legs à laisser aux générations futures et la meilleure dotation à offrir à la génération actuelle consistent dans les investissements dans la santé, l'éducation et les infrastructures sociales, qui sont la base de la richesse actuelle et future.

- La dette du Québec est majoritairement composée de « mauvaise dette ». C'est comme si on payait des intérêts sur des dépenses d'épicerie financées à crédit. On jette de l'argent par les fenêtres!

Réponse : C'est faux. La réalité est exactement le contraire. La raison en est simple : en 1997 eut lieu une réforme comptable permettant de changer du tout au tout la notion de déficit cumulé. Du jour au lendemain, en changeant de colonne une majeure partie de ce qui était auparavant considéré comme des immobilisations dans le compte des dépenses courantes, le gouvernement transforma tout à coup une situation d'équilibre en catastrophe apparente. En réalité, de 1997 à 2009, les «

dépenses d'épicerie » ne représentent qu'un milliard de dollars sur les 24 milliards de dollars d'augmentation de la dette. Ainsi, en date du 31 mars 2009, le Québec serait loin de vivre au-dessus de ses moyens, puisqu'il aurait réussi à diminuer la part de mauvaise dette durant les 10 dernières années

- *Si notre dette reste élevée, nous ne pourrions plus faire les emprunts nécessaires au bien-être de notre économie, car le taux d'intérêt sera trop élevé.*

Réponse : La question principale n'est pas tant de savoir si nous sommes les plus endetté-e-s, mais bien de savoir quel est le réel danger d'une telle dette. Effectivement, des agences de notation privées établissent périodiquement la cote de crédit des différents pays, ce qui peut avoir une influence sur sa capacité d'emprunt ou sur les taux d'intérêts qui lui seront imposés. Cependant, lorsque le gouvernement présente la question de la dette au public, il mobilise un chiffre alarmant de 94,5%, alors que lorsqu'il doit chiffrer sa dette devant les agences de notations, il présente un montant bien moindre, soit 63%. Notre situation relativement à ces agences est donc significativement moins grave que ce que présentent les médias et le gouvernement.

- *Nous sortons d'une crise économique sans précédent. Il est important de combler rapidement le déficit qu'elle a créé.*

Réponse : Le gouvernement du Québec insiste pour revenir à l'équilibre budgétaire en quatre ans, alors que l'Ontario ne prévoit pas atteindre cette cible avant sept ans et le gouvernement fédéral en cinq ou six ans.ⁱⁱ Toutefois, aucune urgence réelle n'exige un tel empressement, puisque « [c]ette année, le déficit du Québec serait de l'ordre de 1,3% du PIB, comparativement à 3,5% au fédéral et 9,9% aux États-Unis »ⁱⁱⁱ (données de 2009). Par conséquent, le fait d'utiliser la crise économique pour justifier coupures et tarification est davantage un prétexte qu'une nécessité.

ⁱ GILL, Louis. « Dette du Québec : changements comptables et mythes tenaces », dans *Le Devoir*, 16 février 2010, [<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/283174/dette-du-quebec-changements-comptables-et-mythes-tenaces>], (page visitée le 2 octobre 2010).

ⁱⁱ BEAULNE, Pierre. *Conjoncture économique – automne 2009*, sur [economieautrement.org](http://www.economieautrement.org), dimanche 1^{er} novembre 2009, [<http://www.economieautrement.org/spip.php?article79>], (page visitée le 2 octobre 2010).

ⁱⁱⁱ *Ibid.*, (page visitée le 2 octobre 2010).